

---

---

**Tubes et raccords en matières  
thermoplastiques — Rigidité annulaire  
nominale**

*Thermoplastics pipes and fittings — Nominal ring stiffnesses*

iTeh Standards  
(<https://standards.itih.ai>)  
Document Preview

[ISO 13966:1998](https://standards.itih.ai/catalog/standards/iso/d94d1e60-dc71-4fa0-b213-a4260d520af2/iso-13966-1998)

<https://standards.itih.ai/catalog/standards/iso/d94d1e60-dc71-4fa0-b213-a4260d520af2/iso-13966-1998>



## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 13966 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 138, *Tubes, raccords et robinetterie en matières plastiques pour le transport des fluides*.

# iTeh Standards (<https://standards.iteh.ai>) Document Preview

[ISO 13966:1998](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/d94d1e60-dc71-4fa0-b213-a4260d520af2/iso-13966-1998)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/d94d1e60-dc71-4fa0-b213-a4260d520af2/iso-13966-1998>

© ISO 1998

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation  
Case postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse  
Internet [iso@iso.ch](mailto:iso@iso.ch)

Imprimé en Suisse

# Tubes et raccords en matières thermoplastiques — Rigidité annulaire nominale

## 1 Domaine d'application

La présente Norme internationale spécifie la gamme des valeurs nominales de la rigidité annulaire.

Elle est applicable aux composants des systèmes de canalisations de section circulaire, en matières thermoplastiques.

## 2 Références normatives

Les normes suivantes contiennent des dispositions qui, par suite de la référence qui en est faite, constituent des dispositions valables pour la présente Norme internationale. Au moment de la publication, les éditions indiquées étaient en vigueur. Toute norme est sujette à révision, et les parties prenantes des accords fondés sur la présente Norme internationale sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des normes indiquées ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des Normes internationales en vigueur à un moment donné.

ISO 3:1973, *Nombres normaux — Séries de nombres normaux*.

ISO 9969:1994, *Tubes en matières thermoplastiques — Détermination de la rigidité annulaire*.

ISO 13967:1998, *Raccords en matières thermoplastiques — Détermination de la rigidité annulaire*.

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/d94d1e60-dc71-4fa0-b213-a4260d520af2/iso-13966-1998>

## 3 Définitions

Pour les besoins de la présente Norme internationale, la définition suivante s'applique.

### 3.1 rigidité annulaire nominale

SN

désignation numérique de la rigidité annulaire d'un tube ou d'un raccord, en chiffres ronds, qui indique la rigidité annulaire minimale requise du tube ou du raccord considéré

NOTE — Elle est désignée par les lettres «SN» suivies du chiffre approprié.

## 4 Rigidité annulaire nominale

Lorsqu'un produit doit être classé suivant sa rigidité annulaire nominale, la valeur à retenir doit être choisie à partir du tableau 1 et elle doit être inférieure ou égale à la rigidité annulaire réelle du tube ou du raccord considéré, déterminée au moyen de la méthode pertinente (voir article 5).

Si la rigidité annulaire nominale requise est différente des valeurs données dans le tableau 1, elle doit être choisie parmi les valeurs de la série R10 telles qu'indiquées dans l'ISO 3.